



CODE ETHIQUE DU DIRIGEANT d'EQUIPE – RESPONSABLE EQUIPE

Le dirigeant doit avant tout être conscient de l'importance de son rôle et de la grande influence qu'il a sur les joueurs et sur son entourage. Il doit assumer une mission d'éducation morale et sociale auprès des joueurs et se montrer digne de cette responsabilité.

Afin d'accomplir leur fonction avec succès, le dirigeant doit :

- Connaître et respecter les règles du Roller Hockey et les défendre en tout temps.
- Respecter les décisions des arbitres, appuyer ces derniers en tout temps et exiger un comportement similaire à ses joueurs.
- Sensibiliser ses joueurs à l'esprit sportif, encourager et récompenser de tels comportements.
- Dédramatiser la défaite et valoriser la victoire
- Ne pas oublier que les joueurs moins talentueux méritent et ont besoin de jouer autant que les autres.
- Respecter les entraîneurs, joueurs adverses et leurs supporters et exiger un comportement identique de leurs joueurs
- Avoir des exigences raisonnables envers les joueurs pour ce qui est du temps et de l'énergie demandée pour la compétition et les autres activités.
- Sensibiliser les joueurs aux problèmes liés à la consommation d'alcool ainsi qu'au dopage sensé améliorer les performances sportives.
- Faire respecter le matériel de la salle.

Le dirigeant d'équipe s'engage à :

- Encadrer l'équipe qu'il a en charge lors de tous les matchs (championnat, amicaux et tournois) et lors des entraînements.
- Organiser tous les aspects liés aux manifestations sportives auxquelles son équipe est engagée.
- Ne pas s'immiscer dans le domaine sportif.
- Prendre du recul si une décision concernant leur enfant ne leur semble pas justifiée, afin de pouvoir en parler calmement avec la personne concernée.
- Encourager positivement les performances de tous les joueurs.
- Suivre les consignes de l'entraîneur ou du dirigeant qui encadre leur enfant.
- Accepter les décisions prises par l'entraîneur, l'arbitre ou tout autre membre de l'encadrement.
- Ne prendre aucune initiative pouvant engager la responsabilité du club ou de ses dirigeants

Nom :

Prénom :

Signature :